



DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la Ville de Westmount a reçu une demande pour un permis de démolition et un programme de remplacement pour le bâtiment situé au **51, chemin de Lavigne**, lequel est un bâtiment de catégorie II.

Tous les documents pertinents concernant cette demande de permis de démolition, incluant les plans, peuvent être consultés au bureau du directeur du Service de l'aménagement urbain, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest à Westmount pendant les heures d'ouverture.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public, ou à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la municipalité.

De plus, toute personne désirant exprimer son accord à la démolition proposée ou présenter toute autre proposition, doit également le faire, par écrit, à l'intérieur du délai de dix (10) jours, au greffier de la municipalité.

Le comité de démolition tiendra séance publique le **lundi 7 mai 2018 à 17h00** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest à Westmount.

Westmount, le 6 avril 2018.


Le greffier de la Ville,
Me Martin St-Jean